

Les voyages AUSTRALIE TOURS, ALMA LATINA et NOUVELLE ZELANDE TOURS créés par la société EAST WEST TRAVEL (licence 075 95 0175) sont vendus exclusivement par des professionnels titulaire d'une licence délivrée par le ministère du tourisme. L'inscription à l'un de nos programmes implique l'adhésion aux CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES, définies par le décret du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992 ainsi qu'à nos conditions particulières.

### 1 - CONDITIONS PARTICULIÈRES

#### Prix

Les prix indiqués ont été établis sur la base des conditions économiques existantes au moment de la création de notre brochure et toute modification des tarifs de nos prestataires et des parités monétaires peut entraîner leur modification (prix base 1 USD = 0,68 euro). Les prix peuvent varier jusqu'à 30 jours avant le départ.

Si l'augmentation vient à dépasser 10% du prix total initial, le client a la possibilité d'annuler son voyage sans aucune charge pour lui. Nos prix sont libellés en EUROS. Chaque tableau de prix indique les prestations et le service inclus dans le forfait.

Nos prix ne comprennent pas : les frais de délivrance des passeports, des certificats de vaccination, des visas (sauf mention) les frais de repas en transit lors de la correspondance entre deux vols ou deux moyens de transport de tous types, les taxes d'aéroport de tous types, les frais de portage, les boissons, les pourboires, les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits : grèves, conditions atmosphériques, etc). Les assurances annulation, rapatriement, remboursement des frais médicaux etc.

Nos prix varient selon la période de réalisation du voyage et parfois selon le nombre de participants. Ils sont calculés sur la base des accords passés avec nos fournisseurs et prennent en compte les frais perçus par les différents intervenants. Étant acceptés librement par le client qui reconnaît en avoir pris connaissance lors de la réservation, aucune contestation ne pourra être admise à son retour.

Les tarifs définitifs en fonction du nombre de participants sont établis 21 jours avant le départ.

#### Inscriptions

L'inscription au voyage n'est considérée comme définitive qu'après versement d'un minimum de 25 % du montant total du voyage et sous respect des conditions de règlement suivantes :

- moins d'un mois avant le départ la totalité du montant du voyage. Le non-paiement du solde 35 jours avant le départ nous autorise à mettre les passagers intéressés en liste d'attente. Le solde du voyage doit être réglé par le passager, sans rappel de notre part, directement au bureau où l'inscription a été effectuée.

Pour les mineurs, la présence des parents est obligatoire lors de l'inscription pour les voyages à l'Étranger.

Une inscription à un voyage sans transport entraînera un supplément minimum de 46€ de frais de dossier par personne.

Les dossiers de voyage sont remis avant le départ. À compter de cette remise, la garde juridique de ces titres incombe au client ou à son agent.

#### Annulations

Toute annulation ne pourra être prise en considération que si elle est effectuée par lettre recommandée adressée au bureau d'inscription.

• En plus des frais de réservation de 46€ (minimum) par personne ainsi que des primes d'assurances souscrites lors de la réservation, l'annulation entraîne les frais suivants :

- plus de 30 jours avant le départ minimum de 190€ de frais de dossier par personne.

• Ce montant est modifié pour les forfaits à la carte ainsi que dans les cas suivants :

- pour les lodges des parcs nationaux et quelques guest-houses, événements spéciaux tels que : réveillon, manifestations sportives, galas ; croisières (voir p. 42-43), locations de bateaux, d'avions, de tous véhicules autres que des voitures de tourisme, de ressources humaines, de matériel de camping, de matériels électroniques, mécaniques, etc. Dans ces divers cas, les frais sont de 100% dès la réservation.

- entre 30 et 15 jours avant le départ : 50% du montant du voyage est retenu avec un minimum de perception de 100€ par personne ;

- entre 14 et 8 jours avant le départ : 75% du montant du voyage est retenu avec un minimum de perception de 115€ par personne ;

- A moins de 8 jours avant le départ : 100% du montant du voyage sera retenu.

**ATTENTION : Du fait des demandes précoces d'émission de billets par des compagnies, 250 euros seront retenus en cas d'annulation.** Les billets "retour" non utilisés ne seront en aucun cas remboursés.

La non-présentation du voyageur au moment du départ est considérée comme une annulation de fait, quelle que soit la raison de la non-présentation (retard, grève, mauvaises conditions météorologiques, accident, etc).

#### Modifications du participant

Toute modification de la date d'aller ou de retour, ainsi que des conditions de voyage sur place intervenant de la part du voyageur est considérée comme une annulation de la totalité du voyage. Toute prestation non utilisée ne pourra être remboursée.

#### Modification d'un circuit organisé

Nous nous réservons le droit de modifier l'agencement d'un circuit organisé, de substituer un moyen de transport à un autre, si les circonstances l'exigent.

Ces modifications sont faites néanmoins dans l'intérêt et avec l'accord des participants. En cas de désistement dû à la non-acceptation des modifications qui pourraient survenir, le remboursement intégral des sommes versées pour le voyage nous dégage de toute responsabilité. Dans le cas de changement intervenant au cours d'un voyage organisé, et ce si les circonstances l'exigent, nul ne peut prétendre à quelque remboursement ou indemnité que ce soit.

#### Modifications de transports

Les dates de départ et de retour peuvent être modifiées de 48 heures maximum, notamment dans le cas de transports seuls. Les lieux de décollage et d'atterrissage peuvent également être modifiés.

Nous pouvons être amenés à annuler un voyage ou un départ ne réunissant pas un nombre suffisant de participants, ou du moins à réajuster à concurrence de 10 % du montant du voyage le prix initial.

Un réajustement identique peut intervenir dans le cas d'augmentations imprévues des prestations de nos agents locaux, des compagnies de transport ou de fluctuations du cours du change. En cas d'annulation de voyage, le remboursement intégral des sommes versées pour ce

voyage nous dégage de toute responsabilité, quelle que soit la date à laquelle survient cette annulation.

#### Responsabilités

Toutes les mentions relatives aux prix, itinéraires, horaires, formalités administratives ou sanitaires, figurant dans notre brochure ne sont fournies qu'à titre purement indicatif et ne peuvent constituer un engagement de notre part. Les prestations conservent à l'égard des voyageurs les responsabilités propres à leurs activités aux termes des statuts qui les régissent : tous les prix, horaires, itinéraires peuvent être modifiés, sans avis préalable (voir paragraphe précédent).

#### Documents de voyage

Les participants sont tenus d'être en possession des divers documents de voyage requis par les autorités des pays où ils se rendent ou dont ils reviennent ainsi que des pays par lesquels ils transitent.

En aucun cas, nous ne pouvons supporter les frais supplémentaires qui résulteraient de la non-présentation des documents aux autorités des pays concernés.

#### Transport aérien

La responsabilité des compagnies aériennes, de leurs représentants et agents est limitée exclusivement en cas de dommages, plaintes et réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et de leurs bagages comme précisé dans les contrats de transport. Le billet de passage est le seul contrat entre la compagnie et son passager.

Nous ne pouvons être tenus pour responsables des modifications d'horaires ou d'itinéraires, de type d'appareil, de compagnies aériennes (dans le cadre d'un partage de code), des changements d'aéroport provoqués par des événements extérieurs (grèves, guerre, incidents techniques, surcharges, intempéries etc).

Les retards éventuellement subis n'entraînent aucune indemnisation, tant sur la modification du programme que sur une perte de correspondance, la perte de la validité du titre de transport, le retard à un rendez-vous, une retenue sur le salaire, etc.

#### Assurance complémentaire

Il est fortement conseillé de souscrire, lors de votre inscription, une assurance complémentaire couvrant les risques d'annulation, les frais de rapatriement, d'hospitalisation et de frais médicaux. Pour certains voyages, cette assurance est obligatoire. Une police détaillée vous sera remise lors de votre inscription. Nous vous prions de la lire attentivement, elle comporte un certain nombre de clauses restrictives. Nos clients ont désormais le choix. Ce sont eux qui décident librement des garanties d'assurance dont ils souhaitent bénéficier pour une couverture complète.

#### Réclamations et remboursements

Toute prestation non utilisée n'est pas remboursable.

Pour toute réclamation, il est obligatoire de joindre un justificatif tamponné et signé qui vous sera remis par le prestataire ou par notre correspondant local. Sans ce ou ces justificatifs, la demande ne pourra être prise en compte.

Nous ne pourrions prendre en considération une réclamation ou une demande de remboursement plus de 30 jours après le retour du participant.

Celles-ci doivent nous parvenir par lettre recommandée adressée à votre agence d'inscription à l'attention de M. Le Directeur.

En cas de litige, seuls les tribunaux du lieu d'inscription seront compétents.

**Vous avez prévu de partir en voyage. Avez-vous pensé à vous assurer ? En effet, nul n'est à l'abri de devoir annuler ou écourter ses vacances pourtant si bien préparées...Autant de raisons pour lesquelles AUSTRALIE TOURS en collaboration avec TMS CONTACT vous conseillent vivement de souscrire :**



Où il faut. Quand il faut.

#### Avant le voyage :

##### ANNULATION FRANCHISE : 30 € PERSONNE

Nous vous remboursons vos frais d'ANNULATION liés à des raisons :

##### Personnelles

- La personne qui devait garder vos enfants pendant votre absence ou votre remplaçant professionnel n'est plus disponible pour cause de maladie ou accident grave.
- Dommages matériels important ou vol survenant à votre domicile ou vos locaux professionnels.

##### Médicales ou professionnelles

- Décès, accident grave ou maladie grave de vous-même ou de l'un de vos proches (y compris aggravation de maladies ou d'accidents antérieurs),
- Licenciement économique, convocation administrative,
- Suppression ou modification de vos congés payés.
- Complication de grossesse, état dépressif,

Pour des garanties encore plus étendues souscrivez la MULTIRISQUES.

ANNULATION (garantie identique à l'ANNULATION ci-dessus)

#### Pendant le voyage :

##### ASSISTANCE FRANCHISE : 30 € / DOSSIER PERSONNE

La garantie est acquise en cas de :

- Rapatriement médical de l'assuré.
- Rapatriement du corps en cas de décès.
- Frais funéraires à hauteur de 1525 €
- Rapatriement des membres de la famille ou de l'accompagnant
- En cas d'hospitalisation ou de décès, mise à disposition d'un billet pour un membre de la famille de l'assuré et remboursement des frais de séjour : 46 €/jour
- Retour des accompagnants et prise en charge des frais de séjour : 46 €/jour
- Retour anticipé
- Avance de caution pénale à hauteur de 15 200€
- Assistance juridique à hauteur de 3 000 €
- Frais médicaux à l'étranger à hauteur de 150 000 €
- Soins dentaires à hauteur de 230 €
- Frais de secours à hauteur de 4 500 €

##### BAGAGES À HAUTEUR DE 1500 € FRANCHISE 30 €/PERSONNE

- Remboursement de vos bagages en cas de vol, de

destruction totale ou partielle durant votre transport ou séjour,

- Limitation des objets précieux et de valeur 50 % de capital bagages,
- Retard de bagages de plus de 24 heures indemnité de 150 € maximum 750 €.

##### FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

- Indemnisation au prorata temporis des prestations non utilisées en cas de maladie entraînant le Rapatriement.

##### RESPONSABILITE CIVILE DU VOYAGEUR FRANCHISE 75 €

- Remboursement en cas de dommages corporels à hauteur de 4 500 000 €
- Remboursement en cas de dommages matériels à hauteur de 450 000 €

**TARIFS PREFERENTIELS  
ANNULATION : 2,5% DU TOTAL  
MULTIRISQUES : 3,5%**

Ce résumé de garanties n'a pas de valeur contractuelle. Les conditions générales vous seront remises avec les documents de voyage.